

Affichage du au

Le 12 mai 2025

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de Praz-sur-Arly :

Lundi 19 mai 2025, à 18h30

afin de débattre de l'ordre du jour ci-après exposé.

Comptant sur votre présence à cette séance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Maire, Yann JACCAZ



ORDRE du JOUR du CONSEIL MUNICIPAL du 19 mai 2025

NOMINATION du SECRETAIRE de SEANCE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, procéderont à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, et ce, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

APPROBATION du PROCES-VERBAL de la SEANCE du mardi 8 avril 2025

Chaque membre de l'Assemblée ayant eu, en temps utiles, communication du procès-verbal de l'Assemblée du 8 avril 2025, les élus présents voudront bien faire part de leurs remarques ou éventuelles volontés de faire porter des rectifications à ce document.

COMMUNICATIONS du MAIRE

Décisions du Maire prises en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales du 08 avril au 19 mai 2025.

QUESTIONS SOUMISES à DECISIONS du CONSEIL**Chapitre Administration – finances**

- 1/ Approbation de la convention de groupement de commandes pour la révision du Schéma Directeur Assainissement
- 2/ Approbation du règlement du compte épargne temps (C.E.T.)
- 3/ Montant de la participation 2025 aux services petite enfance, accueil et loisirs de la commune de Megève
- 4/ Approbation du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) – Ecole les Eterlous
- 5/ Approbation tarifs domaine skiable 2025-2026
- 6/ Avenant n°1 Délégation de Service Public les belles

Chapitre Urbanisme - Foncier

- 7/ Approbation du compte-rendu annuel à la collectivité 2024 de la ZAC du nouveau quartier des Varins

Chapitre Tourisme - Sport

- 8/ Tour de France femmes avec Zwift - participation financière pour l'accueil du départ de la 9ème étape le 3 août 2025 - convention avec la société Amaury Sport Organisation co-signée par la commune et le département de la Haute-Savoie
- 9/ Approbation de la convention cadre pour l'utilisation du stade VTT
- 10/ Demande de subvention dans le cadre du projet d'aménagement de parcours VTT



COMMUNICATIONS et QUESTIONS DIVERSES

Le cas échéant,

Point sur les dossiers en cours

Questions orales des membres de l'assemblée communale

Comptes-rendus des Commissions municipales

Rendez-vous du mois